

saient de trouver leur voie dans un régime politique unique, le moment est tout indiqué de leur parler et de commencer à étudier avec eux des questions du genre de celles que vous m'avez posées. C'est exactement ce que j'ai essayé de faire modestement. Certains membres du Congrès s'inquiètent des problèmes législatifs qui se posent aux États-Unis. MM. Bolling et Fraser par exemple, se sont rendus en Europe et y ont rencontré des Européens qui se préoccupaient des mêmes questions. Les discussions n'ont pas porté uniquement sur la Communauté ni sur les relations entre le Canada et la Communauté ou encore entre les États-Unis et la Communauté, mais plutôt sur ce qu'il adviendra de ce problème intellectuel extrêmement passionnant et des mesures que devrait prendre une institution comme la Communauté pour obtenir la légitimité politique.

**Le sénateur Macnaughton:** Il me vient à l'esprit toutes sortes de questions économiques, commerciales et Dieu sait quoi encore, mais je crois que j'ai suffisamment accaparé le temps du comité.

**Le sénateur Flynn:** J'aimerais quelques précisions au sujet de la dernière question posée par le sénateur Macnaughton. Ce Parlement européen groupe non seulement les pays de la CEE mais encore, si j'ai bonne mémoire, les dix-sept autres pays représentés à Strasbourg.

**M. Schaetzel:** Non, monsieur. Vous parlez je crois du Conseil de l'Europe, organisme qui se réunit à Strasbourg, tout comme le Parlement européen. Le Parlement européen, auquel neuf pays viennent de s'ajouter comprend 198 membres.

**Le sénateur Flynn:** Il est distinct du Conseil de l'Europe?

**M. Schaetzel:** Oui. Il y a de quoi s'y perdre, puisque ces deux organismes se réunissent au même endroit et ont des appellations qui se ressemblent. Le Parlement européen présente des caractéristiques intéressantes. Je serais surpris si d'ici un an ou deux, il ne devient pas un organisme fort actif qui rendra de beaucoup plus grands services. On ne saurait dire de la plupart des groupes interparlementaires ou de tout autre groupe que ce soit, qu'ils siègent selon l'importance des partis; ils offrent un spectre normal de tendances allant de la gauche à la droite, ou vice-versa, suivant votre préférence politique; ils sont ainsi conçus et commencent à prendre conscience qu'ils constituent des groupements politiques plutôt que nationaux. Mais c'est encore un peu superficiel.

On a écrit quelque chose à ce sujet. J'ignore si vous en êtes au courant. Vers l'été de 1971, *Punch* a publié un article sur le Parlement européen, qui mêlait avec un rare bonheur l'humour, la perspicacité et l'optimisme. Si vous pouviez retracer cet article, je vous conseillerais de le lire parce qu'il est bien écrit et qu'on peut en tirer sans peine, comme je l'ai toujours souhaité, les renseignements désirés.

**Le président:** La question du sénateur Flynn est fort intéressante et je vous saurais gré de me fournir à ce sujet de plus amples précisions, qui auront, bien sûr, un

caractère subjectif. Si le Parlement européen devenait effectivement plus puissant et plus efficace, l'importance du Conseil de l'Europe diminuerait-elle d'autant?

**M. Schaetzel:** Je crois qu'il faut répondre oui. Le Conseil de l'Europe est déjà sur son déclin. La preuve en est que le membre du Congrès Hays ainsi que ses collègues qui ont participé de très près à l'Assemblée de l'Atlantique Nord et se sont trouvés mêlés de temps à autre à l'activité du Conseil de l'Europe, ont en réalité décidé de s'abstenir tout à fait de jouer ce rôle ou de le réduire au minimum: ce qui veut dire que la situation leur apparaît telle que je l'ai décrite.

**Le sénateur Flynn:** Ne serait-ce pas dommage? Ne croyez-vous pas que si le Conseil de l'Europe perdait son autorité ou son importance, il en résulterait une CEE plus fermée?

**M. Schaetzel:** Non, monsieur. Le Conseil de l'Europe est dû à l'initiative de M. Churchill dans la période d'après-guerre, alors que la situation était floue et qu'on estimait qu'ayant travaillé ensemble, il fallait réaliser quelque chose ensemble. A ce stade de l'histoire européenne, le Conseil de l'Europe jouait, à mon avis, un rôle très utile, et il a continué de le jouer dans un certain nombre de domaines. Le Conseil s'est livré à une série d'études sur des questions de biologie, de pollution, et autres. Le fait est qu'il a été dépassé par les événements et qu'un autre phénomène s'est produit.

En fait, le Conseil de l'Europe offrait un choix politique. On pouvait opter pour la collaboration classique entre des États indépendants dans les domaines d'intérêt commun ou, comme le proposait le Plan Schuman en 1950, viser à une certaine unité, à une certaine intégration européenne et au transfert d'une part de souveraineté, dans des domaines réservés à un nouvel organisme. Les Européens ont opté pour ce dernier choix. Jusqu'en janvier dernier, les Anglais adhéraient à l'ancienne conception politique, alors que les six pays avaient opté pour l'autre; mais les Anglais se sont finalement laissés persuader; il existe donc maintenant un choix défini à l'égard d'une certaine forme d'intégration, qui entraîne automatiquement le déclin de l'autre institution. On peut dire que c'est dommage, mais la vie est une évolution qui fait disparaître certaines choses et en fait naître d'autres.

Une communauté de neuf pays de 250 millions d'âmes, qui s'engage dans une certaine voie, pose des problèmes très aigus aux États qui, pour diverses raisons, n'en font pas partie. Il s'agit surtout des pays neutres, et, jusqu'à un certain point, des pays méditerranéens à qui manquent les traditions et les institutions politiques qui leur permettraient d'y adhérer. Parce que le changement suscite un nouveau problème, il ne faut pas, me semble-t-il, en conclure que l'on doit marquer le pas, même s'il est possible de le faire. Toutefois, les neuf ont nettement opté pour cette autre solution et c'est pourquoi je dis, en somme, qu'il faut s'attendre, en fait, au déclin du Conseil de l'Europe.